



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 6 Février 2015

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

**Numéro
2015/FEV/11**

**Point de l'ordre du jour
13**

**OBJET
URBANISATION DE LA
RD35G CHEMIN DE NEGRET**

**RAPPORTEUR
M. PASSERIEU**

*Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 11/02/2015
L'affichage en mairie le : 11/02/2015
La notification le : 11/02/2015*

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Vendredi 6 Février 2015, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 30 Janvier 2015, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, M. A. CARRAL, Mme G. BAUX, M. B. PASSERIEU, Mme M. CABAU, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. G. ROZENKNOP a donné procuration à M. E. JAECK
Mme P. MATON a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
M. A. CLEMENT a donné procuration à M. Ch. LUBAC
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme M-A. SCANO
M. J. DAHAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN
Mme Cl. GRIET a donné procuration à M. B. PASSERIEU
Mme V. BLANSTIER a donné procuration à P. ARCE
M. P. BROT a donné procuration à M. M. CHARLIER
Mme A. POL a donné procuration à Mme M. CABAU

Exposé des motifs

Monsieur PASSERIEU indique que la commune envisage la réalisation de travaux d'urbanisation sur la RD35G / Chemin de Négret. L'objectif premier étant de sécuriser l'intersection de la rue des Mousquetaires, des Tourterelles et du Chemin de Négret.

L'intention est de créer un giratoire à l'intersection, de réaliser une liaison piétonne du nouveau giratoire jusqu'à l'entrée d'agglomération ainsi qu'une piste cyclable unidirectionnelle entre l'avenue de Suisse et la sortie d'agglomération. L'ensemble sera complété par la création de passages protégés accompagnés par l'installation de coussins berlinois.

Les travaux sur emprise routière départementale doivent faire l'objet d'une convention avec le Conseil général ; par ailleurs, par soucis d'harmonisation, le Conseil Général souhaite avoir un seul interlocuteur sur le territoire communautaire.

Le Sicoval par délibération du 07 février 2005 assure les maîtrises d'ouvrage et d'œuvres des travaux communaux.

Les travaux consistent à :

- Reprendre la structure en GNT et grave bitume, réaliser un enrobé à module élevé pour le giratoire ;
- Implanter des coussins berlinois ;
- Créer des passages piétons ;
- Réaliser une signalisation horizontale et verticale pour la piste cyclable ;
- Remblayer en grave naturelle 0/20, poser des bordures caniveaux T2-CS2, réaliser une finition en béton balayé pour le trottoir.

Il propose donc de confier au Sicoval ces missions par voie de convention.

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur PASSERIEU et après en avoir délibéré **À L'UNANIMITÉ** :

- **AUTORISE** les travaux d'urbanisation sur la RD35G / Chemin de Négret ;
- **CONFIE** au Sicoval par voie de convention la maîtrise d'ouvrage et d'œuvres des travaux ;
- **INSCRIT** au budget municipal les crédits nécessaires à l'opération, soit un montant prévisionnel de travaux : 98 756,55 € H.T / 118 507,86 € T.T.C ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 09/02/2015
Nom du signataire : Christophe LUBAC